



COMMUNE DE 68680 KEMBS
 Département du Haut-Rhin
 Arrondissement de Mulhouse
 Canton de Brunstatt-Didenheim

Nombre des conseillers élus		29	Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal Séance du 28 mars 2022 sous la présidence de M. Joël ROUDAIRE, Maire de Kembs
Conseillers en fonction		29	
Conseillers présents		25	
Procuration		03	
Présents :	M. ROUDAIRE Joël (Maire), Mme BACH Céline, M. SCHACHER Francis, Mme ROSSE Christiane, M. TIXERONT Claude, Mme CORTINOVIS Anne, M. SZCZEPANIAK Cyril, Mme DI PERSIO Sandra (Adjoints), M. FOLTZER Roland, Mmes ROOS Nicole, CAPEL Michelle, M. LEPROTTI Eric, Mme BOGUET Josiane, M. DEGERT Christian, Mmes MALPARTY Patricia, MICLO Jocelyne, LANG Rachel, MM. SUTTER Jean-Philippe, LANDRIN Sébastien, Mme GERSPACHER Céline, MM. LALOY Brice, KIENNEMANN Ludovic, MOREAU Sébastien, MOKADYM Saïd, Mme MEISTERTZHEIM Catherine (Conseillers municipaux)		
Absents excusés :	MM. HARTMANN Thierry, LAURENT Benoît, REVEILLON Matthias (Conseillers municipaux)		
Absent :	MM. PINT Denis (Conseiller municipal)		
Ont donné procuration :	M. HARTMANN Thierry à M. SZCZEPANIAK Cyril, M. LAURENT Benoît à M. KIENNEMANN Ludovic, M. REVEILLON Matthias à Mme LANG Rachel		

Point 09 – Plan de formation 2022 des agents communaux

Le projet de plan de formation 2022 est présenté aux conseillers municipaux. Il comprend un bilan des formations suivies en 2021 et les actions de formation prévues en 2022.

Les coûts de formation seront pris en charge par la Commune lorsqu'ils ne font pas l'objet d'un financement par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (C.N.F.P.T.), conformément aux règles fixées dans le règlement de formation.

Le Comité Technique a rendu un avis favorable sur ce projet de plan de formation lors de sa séance du 23 février 2022.

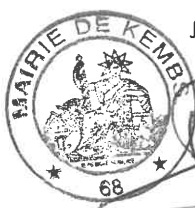
En conséquence, il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le plan de formation pour l'année 2022
- de prévoir les crédits nécessaires au budget aux articles prévus à cet effet.

Ces propositions ont été approuvées à l'unanimité.

Pour extrait conforme

Le Maire
 Joël ROUDAIRE



[Signature of Joël Roudaire]

Kembs, le 03/02/2022

PLAN DE FORMATION 2022

Table des matières

I.	LE CADRE REGLEMENTAIRE	3
1.	Les différents types de formation	3
2.	La définition du plan de formation	3
II.	BILAN DE LA FORMATION 2021	4
1.	Formations réalisées en 2021	4
2.	Budget formation 2021	6
II.	PLAN DE FORMATION 2022.....	6
1.	Elaboration du plan	6
2.	Présentation du plan de formation 2022.....	7

I. LE CADRE REGLEMENTAIRE

1. Les différents types de formation

La loi n°84-594 du 12 juillet 1984 introduit le droit à la formation pour les agents de la fonction publique territoriale. Cette première loi a été complétée par la loi du 19 février 2007. Celle-ci détermine les différents types de formation offerts aux agents territoriaux. Elle distingue d'une part les formations statutaires obligatoires qui interviennent en début de carrière ou dans le cadre de l'adaptation aux emplois occupés et, d'autre part, les formations facultatives organisées à l'initiative de l'agent ou de son employeur.

FORMATIONS OBLIGATOIRES	Formation	Durée	Quand
	Formation d' intégration	5 jours (catégorie C) 10 jours (catégorie A et B)	La 1ère année suivant la nomination
	Formation de professionnalisation au premier emploi	3 à 10 jours (catégorie C) 5 à 10 jours (catégorie A et B)	Dans les 2 ans suivant la nomination
	Formation de professionnalisation tout au long de la carrière	2 à 10 jours par période de 5 ans	Après la période de professionnalisation au premier emploi
	Formation de professionnalisation à la suite de l'affectation sur un poste à responsabilité	3 à 10 jours	Dans les 6 mois suivant l'affectation

FORMATIONS FACULTATIVES	La formation de perfectionnement dispensée en cours de carrière à la demande de l'employeur ou de l'agent	La formation de préparation aux concours et examens professionnels de la FPT	Les actions de lutte contre l'illettrisme et pour l'apprentissage de la langue française
	Le bilan de compétence	La validation des acquis de l'expérience	Le compte personnel de formation (CPF)

Les textes législatifs appliqués, les différents types de formation et les modalités pratiques d'inscription sont inscrits dans le règlement de formation, approuvé par la délibération du Conseil Municipal du 30 septembre 2019.

2. La définition du plan de formation

La rédaction d'un plan de formation est une obligation légale, renforcée par la loi « Egalité Citoyenneté » du 27 janvier 2017 modifiant la loi du 12 juillet 1984 relative à la formation des agents de la fonction publique territoriale. Le plan de formation doit être présenté au Comité Technique et au Conseil Municipal puis transmis au CNFPT.

Le plan de formation permet de traduire et de formaliser en actions concrètes la politique de formation de la Ville. Il est le reflet des orientations stratégiques de la Ville, de l'évolution des services, des besoins en compétences nécessaires au bon fonctionnement des services.

II. BILAN DE LA FORMATION 2021

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

ID : 068-216801639-20220331-DCM220328PT09-DE

Du fait de la crise sanitaire, l'année 2021 a encore été marquée par plusieurs formations reportées ou annulées du fait des différentes restrictions et confinements dans l'année.

1. Formations réalisées en 2021

Type de formation	Intitulé	Public visé	Nombre jours (par agent)	Coût total de la formation
Formation d'intégration	Formation d'intégration des agents de catégorie C	4 agents (catégorie C)	5	Pris en charge par CNFPT
	Formation d'intégration des agents de catégorie B	1 agent (catégorie B)	10	Pris en charge par CNFPT
Formation de professionnalisation au 1er emploi	Les actes de l'état civil : perfectionnement	1 agent (catégorie C) 1 agent (catégorie B)	1	Pris en charge par CNFPT
	La communication positive appliquée au management	1 agent (catégorie B)	2	Pris en charge par CNFPT
Formation de professionnalisation tout au long de la carrière	S'organiser avec Outlook	1 agent (catégorie C)	0,5	Pris en charge par CNFPT
	La découverte du roman policier	1 agent (catégorie C)	0,5	Pris en charge par CNFPT
	L'actualisation des connaissances en droit de l'urbanisme	1 agent (catégorie C)	1	Pris en charge par CNFPT
	La gestion d'un service espaces verts	1 agent (catégorie C)	2	Pris en charge par CNFPT
	L'entretien professionnel : un acte de management	1 agent (catégorie C)	2	Pris en charge par CNFPT
	Excel : construire des outils de suivi et de gestion	1 agent (catégorie C)	3,5	Pris en charge par CNFPT
	La littérature scandinave	1 agent (catégorie C)	0,5	Pris en charge par CNFPT
	Le langage dans la relation enfants-atsem	1 agent (catégorie C)	2	Pris en charge par CNFPT
	La formation continue obligatoire des assistantes et assistants de prévention	1 agent (catégorie C)	2	Pris en charge par CNFPT
	Le télétravail : savoir s'organiser et développer son efficacité	1 agent (catégorie C)	2	Pris en charge par CNFPT
	Les différents types d'union et leurs dissolutions	1 agent (catégorie C)	2	Pris en charge par CNFPT
	Montessori, Loczy, Freinet : découverte de différentes pédagogies actives	1 agent (catégorie C)	2	Pris en charge par CNFPT
	La gestion du parc de véhicules, engins et matériels : fondamentaux	1 agent (catégorie C)	2	Pris en charge par CNFPT
	Conception et animation d'une visite ou d'un atelier adapté au public scolaire	1 agent (catégorie C)	2	Pris en charge par CNFPT
Formation continue obligatoire Police Municipale	Les dépistages par l'agent de police municipale	1 agent (catégorie C)	2	250€
	Les drones et les infractions liées aux nouvelles technologies	1 agent (catégorie C)	2	250€
	La gestion des manifestations publiques	1 agent (catégorie C)	2	250€

	par le service de police municipale			
	La réglementation et la capture des animaux divagants	1 agent (catégorie C)	3	375€
	Tronc commun de la formation continue obligatoire des policières et policiers municipaux encadrant une équipe	1 agent (catégorie C)	4	500€
	L'approche juridique par le policier municipal des chiens catégorisés	1 agent (catégorie C)	1	125€
	Les écrits administratifs et judiciaires concernant les chiens dit dangereux ou mordeurs	1 agent (catégorie C)	1	125€
Formation armement Police Municipale	Formation préalable à l'armement : maniement des bâtons	1 agent (catégorie C)	5	280€
	Formation préalable à l'armement : transition du revolver au pistolet semi-automatique calibre 9 mm	1 agent (catégorie C)	2	270€
	Formation préalable à l'armement : maniement des armes de poing (revolver et pistolet semi-automatique) - Catégorie B1	1 agent (catégorie C)	8	1402,50€ (reste à facturer)
	Entraînement au maniement d'un revolver ou d'un PSA (B1) et si dotation d'un lanceur de balle de défense (B3/C3)	1 agent (catégorie C)	2 x 0,5	360€
	Entraînement au maniement bâtons et gazeuses	2 agents (catégorie C)	1	223,38€
Formation de perfectionnement	CANVA : créer et retoucher vos visuels et photos facilement	1 agent (catégorie C)	1	280€
	Les conduites à tenir en cas d'urgence médicale avec les enfants de 3 mois à 6 ans	1 agent (catégorie C)	2	Pris en charge par CNFPT
	Le conte à destination des publics empêchés	1 agent (catégorie B)	2	Gratuit via la Bibliothèque d'Alsace
	Initiation à la narration orale	1 agent (catégorie C)	2	Gratuit via la Bibliothèque d'Alsace
	Concevoir et faire vivre un fonds et un espace « facile à lire »	1 agent (catégorie C) 1 agent (catégorie B)	1	Gratuit via la Bibliothèque d'Alsace
	Exploiter les sources LED dans le spectacle	1 agent (catégorie C)	4	1608€
	La gestion et l'occupation du domaine public	1 agent (catégorie B)	2	Pris en charge par CNFPT
Préparation aux concours et examens	Préparation concours examen adjoint animation principal de 2 ^{ème} classe	1 agent (catégorie C)		Pris en charge par CNFPT

Formation hygiène et sécurité	Recyclage SST	12 agents (catégorie C) 1 agent (catégorie B) 1 agent (catégorie A)		
	Habilitations électriques B1V B2V	1 agent (catégorie C)	3	464€
	Habilitations électriques H0 B0V	1 agent (catégorie C)	2	323€
	Formation initiale habilitations électriques	1 agent (catégorie C)	1,5	264€
	CACES R482 (tracteur)	6 agents (catégorie C)	2	1308€
	CACES R486 B (nacelle)	2 agents (catégorie C)	2	1008€
	Lutte contre le feu	22 agents	0,5	948€
CPF	BAFA	1 agent (catégorie C)	6	290€
Autres formations	Utilisation logiciel Oxalis et module foncier (DIA)	2 agents (catégorie C)	1	Organisé par SLA
	Permis C	1 agent (catégorie C)	NC	848,50€

2. Budget formation 2021

En 2021, le coût de formation des agents s'élève à 10 349,88€, auxquels s'ajoutent 1402,50€ de formations non facturées en 2021 et 3301,12€ de remboursement de frais (repas, déplacements, nuitées).

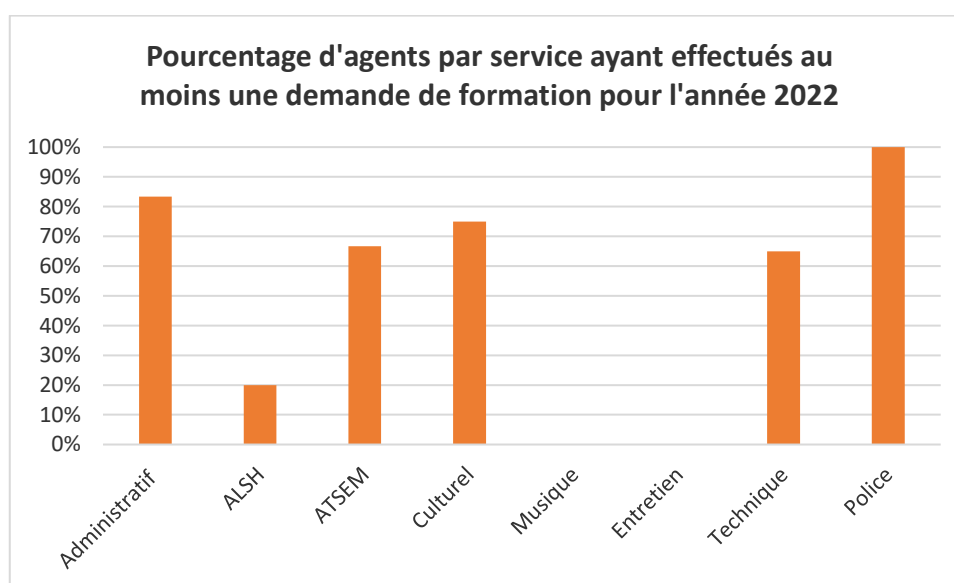
37,5 % du budget formation (hors remboursement de frais) était consacrée à la formation obligatoire des policiers municipaux (formation continue obligatoire et armement).

II. PLAN DE FORMATION 2022

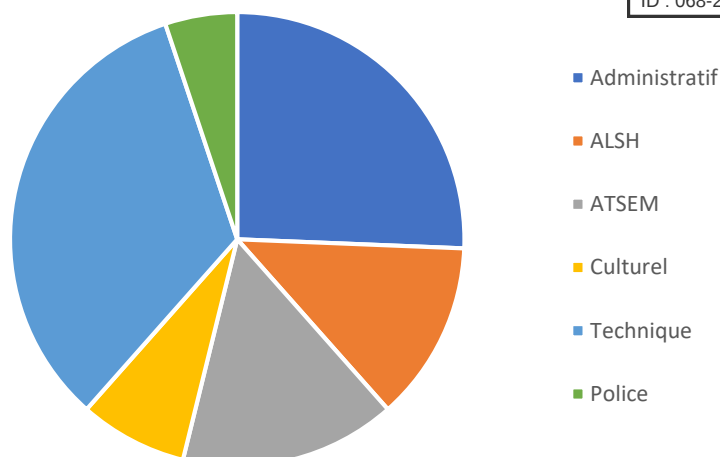
1. Elaboration du plan

Le plan de formation est construit en se basant sur :

- Les besoins en formation identifiée par la collectivité (élus et chefs de service)
- Les souhaits de formation exprimés par les agents, soit pendant l'entretien professionnel, soit par un formulaire de recueil des besoins.



Répartition des demandes de formation par service



2. Présentation du plan de formation 2022

- Accompagnement des nouveaux agents dans leur prise de fonction**

Formation d'intégration des agents stagiaires et formations au premier emploi des agents titularisés il y a moins de deux ans.

Intitulé de la formation	Objectif	Services	nbr d'agents	Organisme	Coût prévisionnel
Formation intégration catégorie B	Apporter un socle de connaissances de bases de la Fonction Publique	CULTUREL	1	CNFPT	/
Formation intégration catégorie C	Apporter un socle de connaissances de bases de la Fonction Publique	ALSH ATSEM TECHNIQUE ADMINISTRATIF	6	CNFPT	/
Apprendre à gérer ses humeurs et celles de ses collaborateurs en tant que manager	Accompagnement dans la prise de responsabilités managériales	ADMINISTRATIF	1	CNFPT	/
La communication et les relations professionnelles	Améliorer la communication entre agents et entre services	ADMINISTRATIF	1	CNFPT	/
La prévention et la gestion du contentieux de la commande publique	Développer les compétences métiers	ADMINISTRATIF	1	CNFPT	/
Les dessous du vocabulaire territorial : maitrisez les fondamentaux de votre environnement professionnel	Développer une meilleure compréhension de son environnement de travail	ADMINISTRATIF	1	CNFPT	/
Les différentes formalités administratives dans une commune	Développer une meilleure compréhension de son environnement de travail	ADMINISTRATIF	1	CNFPT	/
La conception et l'animation des activités dans les temps péri et extra scolaires	Développer les compétences métiers	ALSH	1	CNFPT	/
Le cadre de direction dans l'organisation et le pilotage de ses services	Accompagnement dans la prise de responsabilités managériales	ALSH	1	CNFPT	/
Rédiger pour le web et les réseaux sociaux	Développer les compétences métiers	CULTUREL	1	CNFPT	/

• **Mise à jour et acquisition de compétences et connaissances techniques liées à l'exercice du métier**

Intitulé de la formation	Objectif	Services	nbr d'agents	Organisme	Coût prévisionnel
Rédiger pour le web et les réseaux sociaux	Développer les compétences métiers	ADMINISTRATIF CULTUREL	2	CNFPT	/
La communication numérique et les réseaux sociaux	Développer les compétences métiers	ADMINISTRATIF	1	CNFPT	/
La nomenclature comptable M57	Prise en compte des évolutions législatives et réglementaires dans l'exercice du métier	ADMINISTRATIF	1	CNFPT	/
Le régime indemnitaire des agents territoriaux : calcul et mise en application	Développer les compétences métiers	ADMINISTRATIF	1	CNFPT	/
Les archives électorales	Développer les compétences métiers	ADMINISTRATIF	1	CNFPT	/
Les aspects européens et internationaux de l'état-civil	Développer les compétences métiers	ADMINISTRATIF	1	CNFPT	/
La gestion des absences	Développer les compétences métiers	ADMINISTRATIF	1	CNFPT	/
Les fondamentaux de la gestion de la rémunération	Développer les compétences métiers	ADMINISTRATIF	1	CNFPT	/
Webinaire (9h30-12h30) : Election présidentielle et élections législatives 2022	Prise en compte des évolutions législatives et réglementaires dans l'exercice du métier	ADMINISTRATIF	1	CNFPT	/
La conception et l'animation des activités dans les temps péri et extra scolaires	Développer les compétences métiers	ALSH	1	CNFPT	/
Montessori, Loczy, Freinet : découverte de différentes pédagogies actives	Développer les compétences métiers	ALSH	3	CNFPT	/
Poser sa voix sans s'épuiser auprès de jeunes enfants	Développer les compétences métiers	ALSH	1	CNFPT	/
La création d'un tapis de lecture : une animation à voix haute et de comptines	Développer les compétences métiers	ATSEM	1	CNFPT	/
Le rôle et les missions de l'ATSEM sur le temps scolaire	Développer une meilleure compréhension de son environnement de travail	ATSEM	1	CNFPT	/
Connaître le public préadolescent et ses collections	Développer les compétences métiers	CULTUREL	1	Bibliothèque d'Alsace	/
Cycle communication - communiquer sur les réseaux sociaux	Développer les compétences métiers	CULTUREL	1	Bibliothèque d'Alsace	/
Cycle communication - rendre la bibliothèque plus visible sur le territoire	Développer les compétences métiers	CULTUREL	1	Bibliothèque d'Alsace	/
Destination...littérature pour adultes	Développer les compétences métiers	CULTUREL	1	Bibliothèque d'Alsace	/
Matinée du livre audio	Développer les compétences métiers	CULTUREL	2	Bibliothèque d'Alsace	/
Technique de la création lumière	Développer les compétences métiers	CULTUREL	1	Agence culturelle Grand Est	395€

La conception et l'entretien d'un jardin en milieu sec	Développer les compétences métiers	TECHNIQUE			
La prise en charge des véhicules, engins et matériels par l'atelier de maintenance	Développer les compétences métiers	TECHNIQUE	2	CNFPT	/
L'arrosage automatique : entretien, réglage et dépannage	Développer les compétences métiers	TECHNIQUE	3	CNFPT	/
L'entretien des cimetières sans pesticide	Développer les compétences métiers	TECHNIQUE	4	CNFPT	/
L'illustration d'un projet d'espaces vert	Développer les compétences métiers	TECHNIQUE	5	CNFPT	/
Préparation du passage d'une commission de sécurité dans un établissement recevant du public	Développer les compétences métiers	TECHNIQUE	6	CNFPT	/
L'accueil des étrangers	Développer les compétences métiers	ADMINISTRATIF	1	CNFPT	/
Les enjeux stratégiques de la communication publique territoriale	Développer les compétences métiers	ADMINISTRATIF	1	CNFPT	/
Exercice d'une autorité bienveillante auprès des enfants de 3 à 12 ans	Développer les compétences métiers	ATSEM	1	CNFPT	/

- Accompagnement des managers**

Intitulé de la formation	Objectif	Services	nbr d'agents	Organisme	Coût prévisionnel
L'entretien professionnel : un acte de management	Former les managers de proximité à la réalisation des entretiens professionnels de leurs équipes	TECHNIQUE ATSEM ALSH	6	CNFPT	/
Les clés de la communication du manager	Savoir communiquer efficacement et sereinement avec son équipe	ALSH	1	CNFPT	/
La communication positive appliquée au management	Savoir communiquer efficacement et sereinement avec son équipe	TECHNIQUE	1	CNFPT	/
Le rôle et le positionnement en tant qu'encadrant de proximité	Accompagnement des référents d'équipe dans la position du manager	ATSEM	2	CNFPT	/
Webinaire : Le travail en équipe : Des situations problèmes à la cohésion	Créer ou améliorer la cohésion d'équipe	ALSH	1	CNFPT	/

- Santé et sécurité au travail**

Intitulé de la formation	Objectif	Services	nbr d'agents	Organisme	Coût prévisionnel
CACES R489 / chariot	Former les agents à l'utilisation des engins pour maintenir une continuité de service	TECHNIQUE	1	A définir	Attente de devis
CACES R482 / tracteur	Former les agents à l'utilisation des engins pour maintenir une continuité de service	TECHNIQUE	3	WANTZ	1764€

CACES R486 / nacelle	Former les agents à l'utilisation des engins pour maintenir une continuité de service	TECHNIQUE			
RECYCLAGE CACES R489 / chariot	Former les agents à l'utilisation des engins pour maintenir une continuité de service	TECHNIQUE	1	WANTZ	324€
Sauveteur secouriste du travail (initiale et recyclage)	Appliquer les gestes d'urgence en cas d'incident survenu à un collègue	TOUS	7 minimum	AIST3F	/
RECYCLAGE Habitations électriques : BS / BE Manœuvres	Intervenir sur les installations électriques en sécurité	TECHNIQUE	2	WANTZ	528€
L'utilisation, l'entretien et la manipulation de la tronçonneuse en sécurité	Utilisation des engins dangereux en toute sécurité	TECHNIQUE	2	CNFPT	/
Lutte contre le feu	Savoir réagir face à un incendie : utilisation des extincteurs et évacuation du personnel	TOUS	25	DID SECURITE	504€

- Police municipale**

Intitulé de la formation	Objectif	Services	nbr d'agents	Organisme	Coût prévisionnel
Entraînement maniement armes B1	Entraînement obligatoire 2 séances par an par agent	POLICE	2	CNFPT	720€
Entraînement maniement armes gazeuse + bâton	Entraînement obligatoire 2 séances par an par agent	POLICE	2	ETIENNE Yannick	386,76€
La conduite de l'entretien professionnel en police municipale	Former les managers de proximité à la réalisation des entretiens professionnels de leurs équipes	POLICE	1	CNFPT	250€
L'affirmation de soi et le positionnement dans son rôle de chef de service de police municipale	Développer les compétences managériales	POLICE	1	CNFPT	250€
L'après vidéo-verbalisation	Développer les compétences métiers	POLICE	1	CNFPT	250€
Les drones et les infractions liées aux nouvelles technologies	Développer les compétences métiers	POLICE	1	CNFPT	375€
Les interventions de l'agent de police municipale dans le cadre de la circulation routière	Développer les compétences métiers	POLICE	1	CNFPT	375€

- Accompagnement des agents dans leur évolutions de carrière**

Intitulé de la formation	Objectif	Services	nbr d'agents	Organisme	Coût prévisionnel
Préparation concours attaché	Permettre aux agents d'évoluer par la voie des concours	ADMINISTRATIF	1	CNFPT	/
Préparation concours adjoint d'animation principal de 2e classe	Permettre aux agents d'évoluer par la voie des concours	ADMINISTRATIF	1	CNFPT	/